AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
http://ageconsearch.umn.edu
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

INRA

S.E.R. #15

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

[France INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE]

# DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, STRUCTURES AGRAIRES ET TRANSFORMATION DES SYSTÈMES DE PRODUCTION.

## RÉFLEXIONS SUR L'EXEMPLE LANGUEDOCIEN

P. LACOMBE

R. LIFRAN

GIANNINI FOUNDATION OF
AGRICULTURAL ECONOMICS
LIBRARY
APR 18 1983

Série Etudes et Recherches
nº 15
Montpellier
Février 1975

STATION D'ECONOMIE ET DE SOCIOLOGIE RURALES
Ecole Nationale Supérieure Agronomique
34060 MONTPELLIER CEDEX

# DEVELOPPEMENT REGIONAL, STRUCTURES AGRAIRES ET TRANSFORMATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION REFLEXION SUR L'EXEMPLE LANGUEDOCIEN

Quels que soient les critères retenus pour caractériser l'économie languedocienne depuis 25 ans, ses transformations s'imposent à l'observateur : évolution démographique, croissance urbaine, création d'un réseau d'irrigation, diversification des activités, développement touristique... Loin de rester à l'écart de ces transformations, le secteur agricole en a souvent été le principal animateur. Dans certaines zones, le paysage lui-même a été modifié de fond en combles.

L'évidence de ces transformations matérielles ne doit pas conduire à ignorer les mutations des structures sociales qui leur sont liées. L'objet de cet article est de montrer, en s'appuyant sur des faits connus ou des résultats établis par ailleurs, en quoi cette transformation technique et sociale a été déterminée tant par la logique de fonctionnement des divers types d'exploitations que par le réseau de forces en provenance de l'ensemble de la formation sociale française. La conjonction de ces deux aspects a induit une diversification des structures agricoles régionales.

Depuis les années 50 (au seuil des transformations des systèmes de production) et jusqu'à aujourd'hui, les grands traits des économies régionale et nationale sont connus : une économie régionale totalement dépendante d'une mono-production viticole elle même complémentaire du vignoble algérien, d'importants projets d'investissements publics destinés à diversifier les activités régionales, l'accession à l'indépendance du domaine colonial français et le repli consécutif de capitaux et des travailleurs, la croissance de l'économie nationale et son insertion dans l'ensemble européen. Précisons les interrelations entre les développements de ces différents phénomènes.

La viticulture était la principale, voire la seule activité économique de la région languedocienne ; il en résultait que toute crise de celle-ci se répercutait sur l'ensemble de la vie économique et sociale de la région, or la crise

devenait latente du fait de la tendance à la surproduction et de l'inadaptation qualitative du vignoble. Par ailleurs, l'état des structures viticoles était tel que coexistaient un grand nombre de petites exploitations dans lesquelles le facteur travail était sous-employé et un petit nombre de grands domaines pour lesquels c'était la terre qui était sous-employée.

Cette dépendance de l'économie régionale à l'égard de la viticulture résultait des modalités de la croissance économique nationale qui engendrait des déséquilibres régionaux préoccupants dont, jusqu'aux années 60, la région fut à coup sûr victime de ces déséquilibres.

L'Etat intervint pour corriger ces déséquilibres par une politique d'investissements publics et d'aménagement du territoire induisant le développement d'investissements privés.

La politique des grands aménagements régionaux concerne principalement le Sud de la France. C'est ainsi que furent créées diverses sociétés d'économie mixte (CNR, SCP, SOMIVAC, SOMIVAL, Côteaux de Gascogne) et dans notre région la Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas Rhône Languedoc (CNABRL).

Dans le même temps futélaborée la politique de modernisation de l'agriculture française en vue de favoriser son insertion dans les mécanismes économiques de la société "libérale". Cette insertion devait se faire par la promotion d'exploitations plus importantes, jugées plus aptes à mettre en oeuvre les progrès techniques disponibles, à fournir des produits à bas coûts et surtout à s'adapter plus rapidement aux incitations du marché.

La mise en oeuvre de cette politique passa par la création de nouvelles institutions (SAFER, ADASEA... ). Elle s'accompagna d'un développement considérable à la périphérie de l'agriculture, d'un secteur agro-industriel très concentré, dominé par un petit nombre d'entreprises de grande dimension dont le contrôle échappe aux producteurs (1).

Le Languedoc constitue une excellente illustration de cette politique : amené d'eau grâce à l'oeuvre de la CNABRL rendant possible : diversification

---

(1) MONTIGAUD (J.-C.) - "Filières et Firmes agro-alimentaires - Le cas des fruits et légumes transformés" Thèse Sciences Economiques - Montpellier, janvier 1975, 336 p.

et régularisation des productions, développement d'un important et nouveau secteur d'industries agricoles et alimentaires (1).

Ici, l'objectif initial de diversification des productions vers les cultures fruitières, maraîchères et vers les productions animales (2) passait par la mise en valeur des zones arides actuellement incultes ou sous-exploitées et par la reconversion d'une partie du vignoble (3), notamment de celui des petites exploitations familiales (4).

On verra plus loin que si la diversification a eu effectivement pour support foncier les terres arides ou sous-utilisées, le vignoble fut, dans son ensemble, peu ou pas touché par la reconversion. En effet, la reconversion attendue des petites exploitations familiales viticoles vers les productions irriguées ne se produisit pas et il restera à en préciser les raisons par la suite.

L'interprétation de toute cette politique reste l'objet de discussion : à quelle nécessité cette politique obéit-elle ? S'agit-il de moderniser l'appareil de production agricole afin de promouvoir un développement métropolitain progressivement affranchi des risques propres au domaine colonial ? S'agit-il de promouvoir des artisans agricoles modernes ? S'agit-il d'une intervention croissante de l'Etat traduisant la volonté d'orienter, voire de maîtriser le développement économique ?

---

(1) "La compagnie a une vocation principalement agricole, n'excluant cependant pas qu'elle puisse être appelée à concourir à un développement industriel régional entrepris par ailleurs" - Programme d'action régionale - Région Languedoc-Journal Officiel de la République Française - Arrêté du 31 décembre 1958 - § 57, p. 60.

(2) ..."l'orientation générale pour le Languedoc est que les superficies qui seront irriguées par l'ensemble des réseaux alimentés à partir du Rhône et de l'Orb pourront être progressivement affectés au développement des productions fourragères et à l'élevage tout en admettant que, dans la première phase de reconversion des productions telles que les fruits et légumes, prendront un essor plus rapide... et que les cultures industrielles pourront également être développées". Programme d'action régionale, op. cit. § 63, p. 64.

(3) "Le but est d'assurer par l'irrigation des possibilités d'une reconversion rentable d'une partie du vignoble de la plaine et d'une mise en valeur des zones arides actuellement incultes ou sous-exploitées dans les départements du Gard, de l'Hérault et de l'Aude". Programme d'action régionale, § 57, p. 59.

(4) "Nombre de petites exploitations familiales s'orienteront sans doute spontanément vers les productions maraîchères, fruitières ou avicoles", op. cit. § 31, p. 43.
"Seule l'irrigation peut donner aux agriculteurs une option qu'ils n'ont pas aujourd'hui"... "dès qu'elle est réalisable... l'agriculture n'est plus condamnée à la vigne", op. cit. § 31, p. 42.

Sans prétendre répondre ici à ces délicates questions, on notera que la politique d'aménagement se déroule dans le même temps que des mouvements de libération nationale : l'accession à l'indépendance des anciens pays colonisés et le repli colonial eurent des conséquences directes sur la mutation de la région :

. La réduction des importations, la fin de la période dite de "complémentarité qualitative" entre le vignoble nord-africain et le vignoble languedocien rendaient plus nécessaire que jamais une reconversion qualitative de ce dernier tout en donnant des arguments à ceux qui niaient la nécessité d'une réduction des superficies en vignes. Depuis, le passage du marché du vin au régime communautaire a marqué pour la viticulture languedocienne une évolution dans le sens d'une libéralisation du marché.

. Le retour anticipé, dès les années 1955, de capitaux et d'exploitants engagés dans la production agricole d'Afrique du Nord fut certes limité en nombre de personnes mais important sur le plan économique, en assurant la promotion d'entreprises agricoles modernes et capitalistes.

. La nécessité devant laquelle s'est trouvé en 1962 la société française d'accueillir un grand nombre de rapatriés ayant quitté l'Algérie en catastrophe eut des conséquences diverses : croissance urbaine, hausse des valeurs foncières, retour d'anciens agriculteurs disponibles pour suivre les incitations prodiguées par les pouvoirs publics en faveur de la diversification des productions régionales et s'intégrer aux structures mises en place par les sociétés d'aménagement.

. Les difficultés des jeunes économies nouvellement indépendantes notamment en matière d'emploi et équilibre financier ont conduit à l'émigration que l'on connaît. Pour notre propos, on retiendra que cette main d'oeuvre est mobile, par conséquent susceptible d'assurer les travaux saisonniers et que son coût est notablement plus faible que celui de la main d'oeuvre nationale dans la mesure où elle est plus aisément mobilisable et révocable.

Aujourd'hui enfin, la crise de l'énergie et ses répercussions sur la politique de la C.E.E. à l'égard des pays méditerranéens risque bien de ne pas être sans conséquences sur l'équilibre des marchés des productions viticoles, fruitières et légumières. Les producteurs en sont conscients.

Ce simple rappel montre que l'évolution de l'agriculture régionale se trouve en grande partie conditionnée par les modalités du développement de la formation sociale française, mais les transformations que l'on vient d'évoquer

n'affectent pas indifféremment l'ensemble des exploitations agricoles : la participation des agriculteurs au mouvement de diversification des productions connait des formes variées suivant les types d'exploitations.

Pour les préciser il faut, en premier lieu, analyser les caractéristiques des exploitants et des exploitations qui ont contribué à l'évolution des productions. On pourra ensuite proposer une explication permettant de rendre compte des différents comportements.

Pour répondre à ces questions, on s'appuiera sur les résultats de toute une série de recherches consacrées, depuis 15 ans, aux transformations des structures agraires dans la région (1).

---

(1) LAURET F. - Le verger du département de l'Hérault en 1959-1960, Revue de l'Economie Méridionale n° 31, juillet-septembre 1960
. AUTHIER, LAURET - Le verger de l'Hérault en 1963, Revue de l'Economie Méridionale n° 43, juillet-septembre 1963
. LAURET F. , LACOMBE Ph. , Le développement de l'arboriculture fruitière en Languedoc - Aude, Gard, Hérault, - Ronéo INRA, juillet 1964, 122 pages
. SCEES - Les vergers du Gard en 1962-juin 1965
Les vergers de l'Hérault, août 1965
. LACOMBE Ph., VERGNES A. - La croissance des exploitations agricoles par modification de leur système de culture dans le département du Gard, Ronéo, INRA, 2 tomes 207 pages, septembre 1970
. LACOMBE Ph. - Les stratégies d'adaptation des exploitants agricoles à la croissance économique. Application au Languedoc-Roussillon contemporain - Thèse, Montpellier, 515 pages
. Statistiques agricoles, Supplément Série Etudes n° 102 et 114, Enquête sur la structure des vergers en 1969-70, 1ère et 2ème partie, juin 1973 et octobre 1973.
. AMPHOUX (B.),CIBENEL (CH.), LACOMBE (PH.) LIFRAN (R.) "Coûts de production et concurrence . Le cas de la viticulture languedocienne. Economie Méridionale . 4ème trimestre 73.

## I. LE PROCESSUS DE TRANSFORMATION : LES EXPLOITANTS ET LES EXPLOITATIONS CONCERNEES

### a) Les exploitants et les exploitations

Une enquête réalisée conjointement par le Syndicat des arboriculteurs de l'Hérault et le Laboratoire d'Economie Rurale sur le verger de l'Hérault en 1959, montre que dans les zones d'arboriculture récente et moderne - Mauguio, Candillargues - la superficie moyenne des exploitations ayant créé un verger est de 20 ha tandis qu'elle est de 4 ha pour l'ensemble des exploitations de cette zone. Pour la totalité de l'Hérault, la dimension moyenne des seules superficies en verger dans les exploitations arboricoles est voisine de la dimension moyenne de l'ensemble des exploitations héraultaises. Cette enquête a été renouvelée en 1963 et le rôle des grandes exploitations se confirme. Si on rapproche les répartitions en fonction de la taille SAU des exploitations arboricoles et des exploitations, on constate que 10 % des exploitations de plus de 50 ha SAU ont contribué à l'expansion du verger tandis que c'est le cas de 1 % des exploitations de moins de 5 ha. La participation à l'expansion du verger est d'autant plus forte que la taille est élevée.

L'enquête sur la structure des vergers réalisée en 1962-63 par le SCEES (1) montre enfin que, pour l'ensemble des trois départements languedociens, Aude-Gard-Hérault, les exploitations de plus de 50 ha SAU détenaient 29 % du verger total, elles contrôlaient en outre 30 % des vignes et 65 % des terres de l'ensemble des exploitations arboricoles.

Ainsi, le rôle des grandes exploitations se révèle notoire dans le processus de diffusion du verger. Il en résulte que l'importance de cette catégorie d'exploitation, déjà remarquable en viticulture, s'est trouvée encore accrue. Ainsi, la grande majorité des exploitations petites et moyennes continuant à se consacrer à la viticulture, on peut constater que, loin de rapprocher des structures jugées trop disparates, la promotion de productions nouvelles a accentué les différences entre les divers types d'exploitations.

---

(1) Service Central des Etudes et Enquêtes Statistiques, (SCEES) - Ministère de l'Agriculture.

Cette observation montre déjà que la pénétration d'une innovation ne se réalise pas de façon homogène dans le tissu social mais qu'elle dépend des types de structures agraires : il y a des voies privilégiées de diffusion. On peut les préciser davantage en faisant appel aux résultats d'une étude qui a caractérisé les agents responsables de la diversification des productions et analysé les modalités de ce phénomène. Il s'agit d'une enquête réalisée en 1968-69 aurpès de 284 exploitants du Gard, fortement impliqués dans le processus de diversification des productions. L'ensemble soumis à cette enquête comprend les exploitants qui ont planté, entre 1960 et 1968, 4 ha au moins de pommes, poires ou pêches. Cet ensemble, s'il ne représente que 8 % de l'effectif des arboriculteurs, fournit 60 % des quantités produites (1968). L'essentiel de la population étudiée se localise dans la "Plaine Viticole" (175 arboriculteurs).

L'introduction du verger s'avère, une nouvelle fois, être le fait d'exploitations de grandes dimensions : la surface moyenne des exploitations étudiées se situe autour de 50 ha alors que les exploitations gardoises de plus de 5 ha ont une superficie moyenne de 18 ha. 20 % de la superficie de ces exploitations sont gérés sous forme sociétaire ce qui dénote de la part des exploitants, une connaissance fine des problèmes juridiques et fiscaux, les rapprochant des entrepreneurs des autres secteurs. Le volume de travail engagé est d'ailleurs essentiellement constitué par de la main d'oeuvre salariée (1).

Le niveau culturel de la population s'est avéré très élevé. Plus du quart des exploitants ont suivi un enseignement supérieur, 70 % d'entre eux ont suivi un enseignement secondaire ou supérieur.

Les origines géographiques, professionnelles et sociales de ces exploitants dénotent une mobilité remarquable et confirment leur originalité : les deux tiers des exploitants sont nés à l'extérieur du département du Gard et seulement 6 % d'entre eux sont nés dans la commune de leur exploitation actuelle. Près de 60 % de ces exploitants avaient dirigé précédemment une autre exploitation. Un tiers d'entre eux ont profité de l'action d'une société d'aménagement, CNABRL ou SAFER.

---

(1) 80 % des UTH sont des UTH salariés. Les problèmes de main d'oeuvre constituent pour ces exploitants une préoccupation majeure. Voir à ce sujet les interviews d'exploitants publiés dans la Revue "Bas-Rhône Languedoc - sept. 1971, n° 60.

L'évolution des systèmes de culture est donc essentiellement le fait d'une catégorie particulière d'exploitants qui peut se définir par un niveau culturel élevé et par une mobilité notoire. Ces deux caractéristiques sont peu courantes dans la population agricole et correspondent à une intégration dans la société globale. Celle-ci découle du niveau de formation, de l'origine sociale et professionnelle diversifiée mais généralement extérieure à l'agriculture locale. Elle assure aux agents concernés une connaissance de la société globale, tout en les éloignant de la société agricole villageoise traditionnelle. Pour la plupart de ces exploitants, on est en présence d'agriculteurs dont les comportements et les styles de vie sont voisins de ceux de la population urbaine. Tous ces caractères entraînent pour les exploitants une gamme de relations variées avec le monde extérieur à l'exploitation.

Ces résultats sont d'ailleurs confirmés par des observations moins systématiques. L'habitat de ces innovateurs est dispersé. Ce sont des agriculteurs de "mas" et non pas des exploitants de "biens de villages". Le poids de la société villageoise n'existe pas (1).

Globalement, l'arboriculture s'est développée à côté des spéculations traditionnelles, les superficies en vigne ayant été peu touchées par l'installation du verger (2). L'évolution des productions régionales s'est donc réalisée par addition d'activités nouvelles et non par substitution. Toutefois, l'introduction des nouvelles cultures ne s'est pas faite de façon identique dans toutes les exploitations. Les différences dans la chronologie sont importantes et incitent à distinguer une phase de démarrage et une phase de développement.

b) Le processus

Le démarrage

De façon générale, l'initiative de l'introduction du verger est le fait des grandes exploitations, dirigées par des chefs d'origine extérieure à l'agriculture locale. Ce comportement résulte d'une disponibilité en terre et, sans doute, en capitaux plus élevés ainsi que d'une réceptivité plus grande aux innovations. Le système de culture en place avant l'introduction de l'arboriculture présentait suffisamment de souplesse pour permettre son évolution. Au contraire, pour les exploitations de petite dimension, dont les exploitants

---

(1) CARRIERE (P.) - "L'insertion dans le milieu rural languedocien des agriculteurs rapatriés d'AFN", Etudes Rurales, n° 52.

(2) Dans le cas de la population étudiée ici, seulement 9 % des vergers (en superficie) a été installé à la suite de vignes. Dans la plaine viticole, c'est seulement 7,6 % d'entre eux.

étaient généralement d'origine locale, l'inertie du système traditionnel était beaucoup plus grande et la participation au phénomène s'est révélée tardive et de faible ampleur. Les caractéristiques du système initial apparaissent donc comme une condition du démarrage.

Le développement

Cependant, devant le succès des initiateurs, le relai a été pris par de nouvelles catégories d'exploitants, assurant le développement des plantations. Des exploitants d'origine locale gérant des exploitations de moyenne ou de grande dimension se sont engagés dans le mouvement au début des années soixante. Ce retard s'explique par les caractéristiques plus contraignantes du système de culture : les efforts pour le modifier sont plus importants, il faut donc des incitations plus fortes, celles-ci ont été constituées par le succès des premiers arboriculteurs. Ces exploitants d'origine locale ont cessé les plantations avant les rapatriés que les évènements historiques ont ensuite rendu disponibles au moment où l'installation du verger était déjà très engagée. Pour ces derniers, leur participation résulte des incitations de l'environnement, de la fourniture de facteurs de production jusque-là inexistants (défrichement, irrigation, crédit... ), et de leur disponibilité. Celle-ci, malgrè la dégradation des prix sur les marchés, s'est poursuivie longtemps puisqu'on recense encore des plantations en 1967. Les relations avec les sociétés d'aménagement paraissent avoir contribué à la prolongation du phénomène. L'évolution des plantations dans la région de la "Vallée du Rhône" apporte la preuve "a contrario" du rôle joué par le système en place. Compte tenu de la tradition arboricole de cette région, et de son homogénéité, il paraît difficile de repérer l'initiative d'un groupe particulier ; les hommes en place, largement majoritaires, ont poursuivi régulièrement les plantations. Les structures préexistantes prédisposaient à cette évolution qui apparaît plutôt comme une continuation.

La description que l'on vient de faire des agents et des mécanismes responsables des transformations de la production agricole régionale va nous permettre maintenant d'envisager une explication des deux aspects complémentaires de l'évolution des structures agricoles régionales : renouvellement et permanence.

## II. L'INTERPRETATION DES TRANSFORMATIONS

### 1 - L'explication du renouvellement

Le renouvellement des structures semble pouvoir s'expliquer à partir de trois types de considérations liées à l'état des structures en place et aux forces exercées par la formation sociale française : la disponibilité en facteurs de production, l'attitude des entrepreneurs vis à vis du risque, le comportement des institutions périphériques.

a. La disponibilité en facteur de production résulte de l'amenée de l'eau, de l'existence de ressources en terre et de la présence, dans la branche, de nouveaux chefs d'exploitation. Les ressources en terre s'expliquent essentiellement par la sous-exploitation existant préalablement à l'installation du verger (1) et par les travaux de mise en valeur réalisés par les sociétés d'aménagement. On ne peut alors parler d'une reconversion culturale mais plutôt d'une meilleure exploitation de terres jusqu'ici peu valorisées.

Mais l'originalité principale de l'ensemble étudié se situe au niveau des responsables de l'évolution : les chefs d'exploitation dont on a souligné l'originalité par rapport à la société agricole traditionnelle. Dans le cas analysé ici, la présence d'entrepreneurs dynamiques et aptes au changement, s'explique à la fois par les taux de rémunération élevés qu'on a pu constater dans le passé et par les évènements d'Afrique du Nord.

Qu'il s'agisse de l'accession au statut de chef d'exploitation, de l'obtention de crédits, de la diffusion des techniques, cette disponibilité en facteur de production a été facilitée par l'environnement des exploitations.

b. Le rôle des institutions périphériques a été important pour diverses raisons : d'une part l'installation à grande échelle de cultures nouvelles implique une diffusion des méthodes de production et la création d'institutions assurant l'approvisionnement et la commercialisation, d'autre part, la région étudiée a pu profiter d'un flux d'investissements publics important qui devait faire de l'action d'aménagement agricole une référence.

Qu'il y ait eu concertation ou non, on constate que ces diverses structures d'encadrement ont suivi une même ligne directrice facilitant la modification

---

(1) Cette sous-exploitation était surtout caractéristique des grandes propriétés appartenant à la vieille aristocratie, mais aussi de quelques zones de petites propriétés dont les parcelles étaient trop éloignées des villages pour être cultivées.

du système de culture. Ainsi, les sociétés d'aménagement, les caisses de Crédit Agricole, les coopératives de commercialisation, les industries de transformation, pour les activités les concernant respectivement, ont été amenées à contribuer à ce changement en proposant, de façon plus ou moins contraignante, diverses mesures d'incitation aux producteurs.

Un tel comportement des institutions périphériques à l'exploitation agricole est d'autant plus efficace qu'il correspond d'une part aux souhaits des pouvoirs publics, d'autre part aux besoins des agents intéressés, et même aux aspirations, évidemment floues et diffuses de l'opinion régionale. Une fois disparues des résistances plus ou moins organisées, c'est bien un tel consensus que l'on a pu constater dans l'exemple étudié, au moins à ses débuts.

Cependant, dans un système économique basé en principe sur la libre entreprise, les propositions des institutions n'ont que valeur incitative et respectent la possibilité de choix des entrepreneurs ; il reste donc à envisager les autres critères qui peuvent conduire les exploitants à modifier leurs systèmes de culture.

c. La prise en considération de la notion de risque peut permettre d'expliquer les comportements individuels qui ont assuré le développement du phénomène. La modification des systèmes de culture, réalisée selon les modalités et par les agents que l'on a caractérisés, apparaît en effet comme une initiative où le risque, certes régulièrement présent, n'était pas toujours très élevé, notamment pour certaines catégories d'arboriculteurs. Le pari pour la transformation des systèmes de culture se révèle plus ou moins accessible selon la situation des agriculteurs concernés. C'est ce que l'on va préciser après avoir rappelé quelques facteurs généraux incitant à l'évolution des productions.

Outre les prix rémunérateurs dont les initiateurs du changement ont pu profiter, il faut, en premier lieu, rappeler que les progrès dans la technologie des productions fruitières avaient considérablement réduit les risques attachés à ces productions. En dehors de ces facteurs plusieurs fois cités, on peut remarquer que les garanties offertes n'étaient pas négligeables. Les organisations professionnelles agricoles, les services du Ministère concevant leur action en fonction du changement de structures, les exploitants étaient assurés de rencontrer auprès de ces derniers la gamme de services dont ils pourraient avoir besoin. Les pouvoirs publics s'étant engagés dans le lancement du processus, on pouvait penser qu'il leur serait difficile d'abandonner, en cas de difficultés, ceux-là même qui avaient adhéré à leurs propositions.

Par ailleurs, l'analyse des précédents culturaux révèle l'importance des terrains sous-exploités préalablement à l'installation du verger. Il s'ensuit que, d'une part, les risques attachés à une substitution de culture n'existaient pas puisque les produits à l'ha des cultures précédentes étaient soit nuls soit très faibles, et que, d'autre part, les coûts de désinvestissements découlant de la destruction d'un potentiel de production préexistant étaient limités. Seuls les coûts d'éventuels défrichements devaient être pris en compte et ils furent largement diminués par suite des aides publiques. A ces facteurs généraux, se sont ajoutés, pour certaines catégories d'exploitants, des facteurs plus spécifiques.

Pour les agriculteurs originaires d'Afrique du Nord, les risques attachés à la plantation d'arbres fruitiers étaient sans commune mesure avec ceux qu'ils avaient été conduits à assumer pendant les années précédentes à leur installation. Pour ces exploitants, une telle décision correspondait en fait à l'entrée dans une phase de leurs vies professionnelle et sociale où leur sécurité s'est améliorée. Cela est d'autant plus net que l'intervention d'une société d'aménagement a eu pour résultat l'installation de propriétaires. On peut remarquer que différents facteurs permettaient aux agriculteurs et plus encore aux organismes de financement d'anticiper une hausse des prix du capital foncier (infrastructure, développement urbain par exemple). L'accession à la propriété foncière est dès lors apparue comme une garantie supplémentaire. Les taux d'inflation de ces dernières années, l'intervention d'un moratoire, montrent le bien fondé de cette anticipation, et les niveaux d'endettement, impressionnants dans la période 1965-70, se trouvent aujourd'hui beaucoup plus supportables.

Pour les exploitants d'origine locale, il nous faut distinguer le cas de ceux pour lesquels la production arboricole était traditionnelle et le cas des nouveaux arboriculteurs. Pour les premiers d'entre eux, il s'agissait simplement d'une extension de leur activité habituelle et les risques attachés à une extension sont faibles, comparés à ceux liés au lancement d'une activité nouvelle : les procédés techniques sont connus, les circuits commerciaux existent.

Pour les autres, les risques auraient pu être élevés mais on a constaté que les participants au changement ont été les exploitants qui, pour la plupart, ont ajouté une branche nouvelle à leur activité sans supprimer les autres. Cette addition a pu généralement se réaliser sans désinvestissement.

## 2 - L'explication de la permanence

Les évolutions structurelles analysées précédemment ne doivent pas cacher que globalement, la monoproduction viticole est restée dominante. C'est à partir des caractéristiques de l'économie agricole, dite "traditionnelle", de la région, que l'on peut essayer d'expliquer cette stabilité. L'orientation quasi-exclusive vers la monoculture viticole a conduit certains à affirmer que celle-ci entraînait une mentalité traditionnelle, voire conservatrice chez les viticulteurs. Deux objections peuvent être faites à ce type de conclusion. D'une part, en vingt ans, les conditions de production dans le vignoble languedocien se sont elles aussi transformées et nous rappellerons l'importance de ces transformations(a), d'autre part les conditions objectives qui expliquent la permanence des orientations productives peuvent être mises en évidence (b).

### a. Les transformations du vignoble

Le phénomène marquant de la modernisation du vignoble a été le passage de la traction animale (encore généralisée en 1955) à la traction mécanique. Ce passage a entraîné une élévation importante de la productivité moyenne du travail. Il s'est accompagné, d'une part, de l'élimination d'un très grand nombre d'exploitations, d'autre part, de l'augmentation du sous-emploi agricole mesuré en rapprochant les seuils techniques de plein emploi et la répartition des effectifs d'exploitations selon la taille.

En restant très schématique, on peut dire qu'avant le développement de la motorisation, l'équilibre travail-terre-traction était réalisé par l'utilisation d'un cheval pour 7 ha cultivés par deux hommes, à l'exception de la main d'oeuvre saisonnière. Aujourd'hui, dans les conditions courantes, un travailleur permanent à temps complet peut cultiver 7-8 ha de vignes et 12 à 15 ha dans les conditions les meilleures. Or, en 1970, en Languedoc, plus de 70 % des exploitations ont moins de 5 ha de vigne et 60 % moins de 5 ha de SAU. L'importance du sous-emploi agricole qui résulte de cette distribution est confirmée par les statistiques : en 1970, 63 % des chefs d'exploitations exercent leur activité agricole à temps partiel et 40 % d'entre eux y consacrent moins du quart de leur temps. Ce sous-emploi agricole est d'ailleurs le plus souvent compensé par un plein emploi professionnel puisque 26 % d'entre eux exercent une activité extérieure non agricole. Les exploitations correspondantes ont une superficie moyenne de 5 ha de SAU alors que la superficie moyenne des exploitants sans activité extérieure est de 10,5 ha de SAU.

Pour l'ensemble des 4 départements viticoles languedociens, pendant que le nombre de chefs d'exploitations diminue globalement de 16,4 % entre 1963 et 1970, le nombre de chefs d'exploitations ayant une activité extérieure non agricole augmente de 5,7 %. Autre conséquence de l'augmentation de la productivité, la réduction globale du nombre de salariés agricoles permanents (qui passe, pour la Plaine Viticole, de 24 818 en 1955 à 15 578 en 1970) ne s'accompagne cependant pas d'une diminution importante du nombre de salariés permanents par exploitation en ayant (2,5 salariés permanents ce qui est, relativement à la moyenne française (1,7) assez élevé). Outre ses conséquences sur l'emploi agricole, la modernisation se traduit également par une concentration des exploitations.

Ainsi on remarquera que la diminution des effectifs d'exploitation est différenciée suivant la taille. La diminution moyenne de 27 % en 15 ans (1955-1970) correspond à une réduction très forte des petites exploitations (- 41 % pour les exploitations de 1 à 5 ha de vignes, - 8 % pour les exploitations de 5 à 10 ha de vignes) et à un accroissement des grandes (+ 31 % pour les exploitations de plus de 20 ha de vignes). De ce fait, la part du potentiel de production détenu par ces exploitations est passé de 23 % en 1963 à 30 % en 1970. Les seuils de superficie à partir desquels les effectifs cessent de diminuer se situent au cours du temps à des niveaux de plus en plus élevés (ils passent de 5 ha entre 1955-63 à 10 ha entre 1963-70).

En définitive, la concentration des exploitations n'a pas entraîné la prépondérance massive d'un type particulier d'exploitations. C'est la moyenne propriété artisanale et la grande propriété capitaliste qui ont surtout étendu leur emprise, au détriment de la petite propriété (1). La propriété parcellaire des petits viticulteurs à temps partiel a trouvé dans ses caractéristiques sociales les moyens de résister aux pressions exercées par le marché et par le progrès technique.

b. Structures viticoles et permanence du vignoble

La voie suivie de modernisation du vignoble sans reconversion culturale, dont on vient d'analyser les traits principaux, peut recevoir une explication logique à partir des considérations tenant aux caractéristiques des structures viticoles. Pour la majorité des exploitants viticoles, l'étroitesse de la taille

---

(1) On sait qu'en viticulture, le faire valoir direct est très généralement dominant. Aussi peut-on assimiler assez légitimement propriété et exploitation.

de leur exploitation pose le problème du choix d'une solution pour se procurer des revenus suffisants. La stratégie la plus spontanée consiste à rechercher une production élevée par unité de surface. Il s'ensuit alors une saturation des superficies par la vigne, du fait du PB/ha élevé qu'elle procure. Il n'y a plus de terres disponibles pour d'éventuelles productions nouvelles et le système existant est particulièrement rigide. Cette rigidité est accrue par la faiblesse des disponibilités financières de ces exploitants ; celle-ci rend très délicate, sinon impossible, l'introduction de cultures nouvelles qui suppose soit un désinvestissement (arrachages) et des délais d'attente avant l'entrée en production de la nouvelle culture, soit l'agrandissement spatial des exploitations. La structure des petites exploitations, constituées de "biens de village" rend très difficile l'introduction d'un système d'irrigation que l'on doit transporter d'une parcelle à l'autre, alors que cette introduction ne pose aucun problème dans le cas d'un domaine groupé.

Comme le capital engagé dans la production viticole est particulièrement important (surtout si l'on prend en compte les investissements nécessaires à la transformation du produit(parts de coopérative par ex.), et que de plus, il prend une forme spécifique et non interchangeable, il est difficile pour les exploitants engagés dans la production viticole de changer brutalement d'orientation productive. Ce fait explique que, même si le prix tombe momentanément en dessous de la valeur du produit, l'exploitant continuera cependant à produire avant de se résigner à abandonner la production viticole.

Pour les petits viticulteurs disposant d'une activité extérieure non agricole, il est évident que toute modification du système de culture sera envisagée avec réticences, en particulier si elle doit se traduire par une augmentation de la quantité de travail à fournir et par des investissements supplémentaires.

En définitive, la densité de viticulteurs à temps partiel, la faible taille de la majorité des exploitations, l'âge moyen élevé des exploitants ne constituent pas des facteurs favorables à la reconversion culturale. Ces obstacles liés aux structures sont renforcés par des considérations tenant aux caractères du marché des nouvelles productions.

Très rapidement, les viticulteurs ont ressenti que les caractères séduisants des nouvelles productions allaient s'atténuer au fur et à mesure que les quantités offertes sur les marchés augmenteraient ; de plus, on pouvait penser que si l'adhésion à la politique de diversification était nette, le sort des productions traditionnelles pourrait s'améliorer. A la limite, ce n'était pas une conduite irrationnelle que d'attendre et même de souhaiter une évolution des systèmes de culture en poursuivant une activité viticole, mais il est évident que les conséquences macro-économiques de tels comportements ne pouvaient corroborer ces anticipations dans la mesure où ceux-ci étaient fréquents. Ces anticipations sur les prix étaient renforcées par les structures de commercialisation existantes : le réseau de caves coopératives spécialisées dans la transformation et la commercialisation du vin assure une garantie aux producteurs et leur permet de se consacrer essentiellement aux tâches de production. La sécurité offerte par cette organisation, comparée aux aléas de la mise en place d'éventuels groupements de commercialisation de fruits, incitait évidemment à la stabilité des orientations productives (1).

Tous les facteurs que nous venons d'envisager successivement ont rendu impossible la réalisation des objectifs fixés concernant la reconversion "spontanée" des petites exploitations viticoles. La voie de la modernisation du vignoble sans reconversion culturale aurait pu être envisagée au terme d'une analyse des conditions structurelles de la production viticole.

L'analyse des modalités de pénétration du verger et de modernisation du vignoble, a permis de mettre en évidence le rôle des conditions structurelles de production ainsi que celui de l'environnement institutionnel dans le processus d'évolution des structures agraires régionales. Le projet de changement de système de cultures n'est pas accessible indifféremment aux diverses catégories d'exploitations. La réponse aux diverses incitations en faveur de l'évolution des productions régionales est différenciée et relative aux divers types d'exploitations.

---

(1) BOUSSARD J.-M., PETIT M., Problèmes de l'accession à l'irrigation, INRA et SCP, 1966, Paris - Le Tholonet.

Pour certaines, la transformation est possible, il y a possibilité de choix, des projets alternatifs peuvent être envisagés. L'ambiance "moderniste" dominante dans toutes les instances ayant à intervenir sur le secteur agricole permet de promouvoir (par des aides sélectives de l'Etat) un type d'entrepreneur que rien ne distingue de ceux des autres secteurs. Leur existence et leur réussite permet de les présenter aux autres comme un objectif. Pourtant, leur état actuel résulte bien d'un processus de croissance (lointain ou proche) qui, d'une manière ou d'une autre, ne dépend pas seulement de leurs compétences propres, mais a été permis, voire financé par la collectivité nationale.

Pour les autres, les possibilités de croissance sont limitées, voire nulles ; pour ces exploitants, la seule issue, sauf cas d'acquisition d'une activité extérieure, est l'entretien de la situation actuelle. La mutation sociale, au même titre que l'acquisition d'une seconde activité, reste elle-même subordonnée à la situation régionale de l'emploi et lorsqu'elle peut se produire, c'est généralement dans des secteurs et des emplois situés du bas de l'échelle sociale. Pour ceux-là, mobilité professionnelle signifie prolétarisation.

Intermédiaires entre ces deux extrêmes est le cas des exploitants pour lesquels la main d'oeuvre est essentiellement familiale, la croissance est cependant envisageable, mais très souvent aux dépens d'une amélioration du niveau de vie de la famille. Les faibles disponibilités financières, la nécessité d'assurer l'entretien et le renouvellement de la force de travail familiale rendent ces transformations du système en place très difficiles.

Ces clivages sont apparus ici à l'occasion de l'analyse d'un processus spécifique particulièrement intense : celui de l'introduction de nouvelles productions avec tout ce que celle-ci implique. D'autres exemples auraient pu être analysés : évolution de l'ancépagement, choix des circuits commerciaux, diffusion de certains équipements, par exemple.

L'hétérogénéité caractéristique des structures agraires régionales signalée au seuil de cet article prend alors une signification nouvelle ; il il ne s'agit pas seulement de différence de taille mais de différence de nature (1).

---

(1) LACOMBE (Ph.), LIFRAN (R.) : "Les recherches sur les structures agricoles. Evolution et Enseignements" - Economie Méridionale, n° 83, 4ème trimestre 73.

CHANNINI FOUNDATION OF
AGRICULTURAL SCIENCES
APR 5 REC'D
WITHDRAWN